

DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Votre commande : SAV Service 4 (2441) BTF

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) recu(s) le: 11/12/2020

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2020-2984 Rapport autorisé le : 21-DÉC. -2020 08:42 SIAAP SEINE AVAL

FROMAINVILLE BP104

78603

MAISONS LAFFITTE

* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.

r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO20-63821 / BTF prélevé le 09-DÉC. -2020 00:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse		Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		11/12/2020		50	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	11/12/2020	*	49	%		
Matières Volatiles interne %MB	Méthode interne 26-LAB- MOP-126	11/12/2020	*	18.53	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN 15407	15/12/2020	*	12.78	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN 15407	15/12/2020		127.80	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN 15407	15/12/2020	*	0.97	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN 15407	15/12/2020	*	9.70	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	15/12/2020		13.2	2		
Arsenic	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée) NF EN ISO 15586	17/12/2020	*	<5.2	mg/(kg MS)		
Sélénium	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée) NF EN ISO 15586	17/12/2020	*	<5.2	mg/(kg MS)		
Mercure	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	16/12/2020	*	0.93	mg/(kg MS)	10	mg/(kg MS)
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*	8104	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020		<34	mg/kg MS		
CALCIUM (CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*	6.64	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*	2.9	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*	6.5	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme	16/12/2020	*	55.7	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse		Résulta	Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	abrogée) NF EN ISO							
Cuivre	11885 NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*		634	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*		88020	mg/kg MS		
POTASSIUM (K2O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*		0.09	% sur brute		
MAGNÉSIUM (MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*		0.58	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*		229	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*		9.3	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*		35.1	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*		115	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*		26545	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	16/12/2020	*		1702	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
somme des Metox	Calcul	16/12/2020			2427	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/12/2020	*	r	<0.013	mg/(kg MS)		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/12/2020	*	г	<0.013	mg/(kg MS)		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/12/2020	*	г	0.021	mg/(kg MS)		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/12/2020	*	r	0.016	mg/(kg MS)		
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/12/2020	*	r	0.049	mg/(kg MS)		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/12/2020	*	r	0.050	mg/(kg MS)		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/12/2020	*	r	0.040	mg/(kg MS)		-
Somme 7 PCB	Calcul	11/12/2020		r	0.20	mg/(kg MS)	0.8	
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000	11/12/2020	*	Г	0.57	-mg/(kg MS)	5	mg/(kg M

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.



Service public de l'assainissement francilien

DLE Direction des Laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT



82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 01.41.19.53.64 E-mail: receptionlabo@siaap.fr

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur www.cofrac.fr

Analyse	Méthode	Date d'analyse			Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
	(norme abrogée)							
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/12/2020	*	r	0.27	mg/(kg MS)	2.5	mg/(kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	11/12/2020	*	r	0.23	mg/(kg MS)	2	mg/(kg MS
Phosphore total (P2O5)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-511, 26-LAB-MOP- 051 et tableur de calcul des oxydes log-84	14/12/2020	*	r	5.03	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode interne : 26-LAB- MOP-097	11/12/2020	*	r	0.239	% MB		
pH	NF EN 15933	11/12/2020	*	r	8.6	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	11/12/2020			20.6	°C		
Refus	NF EN 16179	15/12/2020			<5.0	%		

[#] Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

Observations liées aux résultats :

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende : BO: BOUE

> Laure MENJOU Responsable du Laboratoire

Analyse des échantillons semaine n°: Siccité (moyenne d'analyses quotidiennes) :

☐ Boue Seine Aval +

Boue réglementaire

☐ Boue non conforme. FNC n°___

VISA Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/où si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 3 sur 3



DLE

Direction des laboratoires et de l'Environnement Laboratoire d'Analyses et Prélèvements

RAPPORT

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél: 0141195364 E-mall: receptionlabo@siaap.fr

Votre commande : Problème bactério BTC (3521)

Nom de projet : SAV

Echantillon(s) reçu(s) le : 08/12/2020

N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2020-2978

Rapport autorisé le : 21-DÉC. -2020 07:50

SIAAP SEINE AVAL UPBD

TRAITEMENT DES BOUES, ROUTE DES NOYERS BP 104

78600

MAISONS-LAFFITTE

Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

Analyses des échantillons :

BO20-64545 / BTF ponctuel prélevé le 08-DÉC. -2020 09:00

Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse	Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode interne 26-LAB-MOP-103	09/12/2020	Absence	UFC/gMS
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	09/12/2020	<5.60E+00	NPP/gMS

Observations liées aux résultats :

Matière sèche : 47.3% (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2020-2829)

Résultats :

- Coliformes Thermotolérents = absence dans 0.001 mL

Légende : BO : BOUE

> Yves ZARZELLI Responsable du Laboratoire

> > Analyse des échantillons semaine n°:

2020-50

Microbiologie:

Coliformes thermotolérants : /g MS

Escherichia coli : /g MS

DATE:

VISA Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

Page 1 sur 1